

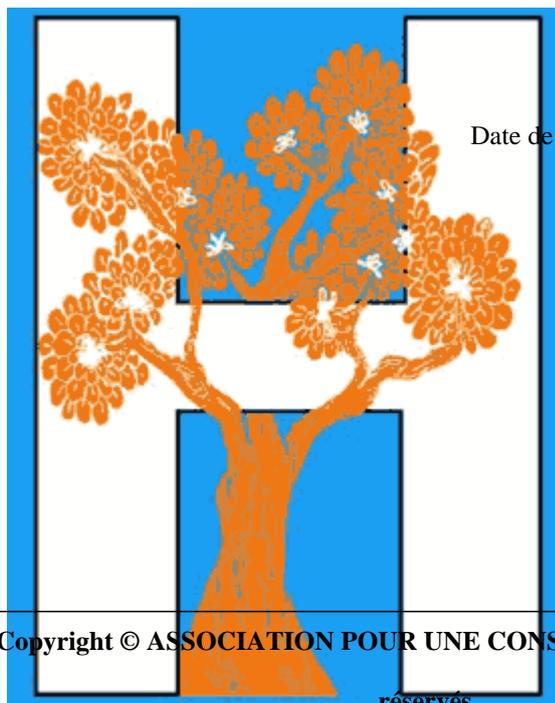


Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article926>

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 OCTOBRE 2014 : LA FIN DE LA MATERNITÉ DES LILAS ?

- Cahiers d'exigences -



Date de mise en ligne : dimanche 26 octobre 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

*Alors que les menaces sur les hôpitaux et maternités sont de plus en plus graves, alors que les pouvoirs publics envisagent même la fermeture du Val de Grace, nous publions ci-dessous le communiqué de la coordination nationale pour la défense des hôpitaux et maternités en réaction au risque de fermeture de la maternité des Lilas*

\*\*\*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 OCTOBRE 2014 : LA FIN DE LA MATERNITÉ DES LILAS ?

La Maternité des Lilas, établissement emblématique de Seine-Saint-Denis est peut-être à la veille d'une situation de liquidation judiciaire. Car si la délocalisation à Montreuil n'est plus d'actualité, rien n'est pour autant réglé !

Le conseil d'administration de la Maternité des Lilas s'est ainsi réuni le 15 octobre 2014 et a décidé de suspendre sa séance jusqu'au lundi 20 octobre suivant, date à laquelle il devra décider de la mise en oeuvre d'une procédure de liquidation judiciaire.

Le conseil d'administration de la Maternité des Lilas, a, en effet, par la signature de sa présidente, Madeline Da Silva, interpellé Claude Evin, Directeur Général de l'ARS Ile-de-France, pour qu'il se prononce enfin sur l'avenir concret de l'établissement.

Le conseil d'administration a fait savoir que faute d'un réel engagement financier de l'Agence Régionale de la Santé, a minima\_ jusqu'à fin juin 2015, l'association ne pourra que se poser la question de la liquidation judiciaire lundi prochain.

Cet engagement de l'ARS jusqu'à fin Juin 2015 a déjà été demandé par la Maternité. En vain. Pourtant, il n'est ni envisageable, ni raisonnable, de travailler un projet de reconstruction sans avoir une visibilité à moyen terme sur les subventions allouées qui permettraient d'assurer, en toute sécurité, l'accueil des patientes et des bébés, le travail des personnels, outre le paiement des différentes charges - dont les rémunérations des 128 salariés -.

Car, si les derniers courriers de l'ARS Ile-de-France font état d'un soutien de principe jusqu'à fin mars 2015, il n'est à aucun moment fait mention d'un chiffrage précis qui garantirait la finalisation du projet de reconstruction de la Maternité sur les Lilas et la pérennité de l'établissement .

Marie-Laure Brival, Chef Obstétrique de la maternité et porte-parole du collectif précise :

"Le personnel est épuisé et continue malgré tout à faire un travail remarquable. Il n'est pas possible de continuer à le malmener ainsi. Puisque Montreuil est derrière nous, que le groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon nous a quitté du jour au lendemain, nous sommes dans une situation extrême et l'ARS essaie de nous faire croire que nous pourrions reposer un projet en quelques semaines. Nous pensons avant tout à la sécurité des femmes et des salariés, nous n'avons plus besoin de promesses, l'ARS et l'ETAT doivent s'engager".

Claude Bartolone, président de l'Assemblée Nationale s'est prononcé ainsi ce jour sur les réseaux sociaux "La

Maternité des Lilas ne doit pas fermer, des garanties sérieuses doivent être vite apportées. Je persiste et signe."

Daniel Guiraud, Maire des Lilas, Premier Vice président du conseil général et Président de Paris Métropole qui depuis le début défend ce projet a lui aussi pris position " La maternité des Lilas aux Lilas. La stratégie de pourrissement de l'ARS a assez duré, des garanties financières sérieuses et vite !"

### **Qu'en est-il de l'avenir de l'établissement ?**

La promesse de François Hollande " Je ferai en sorte qu'il y ait une maternité aux Lilas" restera elle une fois encore lettre morte ?

Claude Evin et l'ARS entraîneront-ils la Maternité à la liquidation judiciaire ?

### **Qui aura le dernier mot ?**

Plus que quelques jours peut-être avant la fin tragique de cet établissement, fleuron du droit des femmes à disposer de leur corps et du droit à l'IVG.

Contact Presse : 06 65 46 92 13